

SOGECAP

Société Anonyme

50, avenue du Général de Gaulle
92093 Paris La Défense Cedex

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

SOGECAP

Société Anonyme

50, avenue du Général de Gaulle
92093 Paris La Défense Cedex

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SOGECAP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la note II.1.1.i de l'annexe aux comptes annuels, les postes techniques propres à l'assurance traduisant les engagements envers les assurés résultent d'estimations ou de calculs actuariels, notamment en ce qui concerne les provisions techniques. Les modalités de ces estimations sont relatées dans les notes de l'annexe aux comptes annuels. Ces estimations reposent sur un ensemble d'hypothèses économiques et de méthodes de projection actuarielles propres aux différents risques couverts. Par ailleurs, elles s'inscrivent dans un cadre réglementaire qui peut prescrire, selon les cas, l'utilisation de modes de calcul prédéterminés ou d'hypothèses de données à caractère prudentiel.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calcul utilisés au regard notamment de l'expérience de la Société, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Les notes II.1.1.b et II.1.1.d de l'annexe décrivent les principes et modes d'évaluation des placements immobiliers et financiers ainsi que les modalités de détermination des provisions pour dépréciation à caractère durable et pour risque de contrepartie.

Nous avons examiné les modalités de recensement des expositions de SOGECAP ainsi que les modalités de valorisation et de dépréciation des actifs immobiliers et financiers. Nous avons vérifié que l'évaluation des provisions portant sur les actifs relevant de l'article R.332-20 du code des assurances était cohérente avec l'intention de détention de ces titres par SOGECAP et avons examiné les hypothèses retenues et la documentation préparée. Nous avons également pris connaissance des analyses effectuées par la société sur les risques éventuels attachés aux actifs relevant de l'article R.332-19 et nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 3 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Jean-Marc MICKELER

COMPTES SOCIAUX

Bilan, Hors Bilan & Comptes de Résultat

Exercice clos au 31 décembre 2013



BILAN ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
ACTIFS INCORPORELS	22 137	19 644
PLACEMENTS :	81 466 727	73 412 615
Terrains et constructions	1 204 137	859 239
Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	6 721 955	5 440 361
Autres placements	73 295 347	66 865 010
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	245 288	248 006
PLACEMENTS REPRESENTANT LES PROVISIONS TECHNIQUES AFFERENTES AUX CONTRATS EN U.C	14 482 607	13 848 229
PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES :	147 237	88 251
Provisions pour primes non acquises (non vie)	2 301	3 951
Provisions d'assurance vie	40 387	6 528
Provisions pour sinistres (vie)	49 733	34 162
Provisions pour sinistres (non vie)	50 425	40 345
Provisions pour PB et ristournes (vie)	3 606	2 446
Provisions pour PB et ristournes (non vie)	316	698
Provisions d'égalisation	121	122
Autres provisions techniques (vie)	0	0
Autres provisions techniques (non vie)	348	0
Provisions techniques des contrats en U.C	0	0
CREANCES :	287 771	137 265
Créances nées d'opérations d'assurance directe :		
-Primes restant à émettre	12 555	10 907
-Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	46 883	39 267
Créances nées d'opérations de réassurance	9 248	14 672
Autres créances :		
-Personnel	13	1
-Etat, organismes de Sécurité sociale et collectivités publiques	1 517	4 006
-Débiteurs divers	217 555	68 412
Capital appelé non versé	0	0
AUTRES ACTIFS :	121 454	75 473
Actifs corporels d'exploitation	891	963
Comptes courants et caisse	120 563	74 510
Actions propres		
COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF :	2 205 424	2 316 760
Intérêts et loyers acquis non échus	995 886	990 665
Frais d'acquisition reportés	124 386	44 880
Autres comptes de régularisation	1 085 152	1 281 215
DIFFERENCE DE CONVERSION	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	98 733 357	89 898 238

BILAN PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES	2 355 833	1 990 878
Capital social	1 168 305	1 168 305
Primes liées au capital social	0	0
Réserves de réévaluation	0	0
Autres réserves	523 686	583 320
Report à nouveau	211 629	210 481
Résultat de l'exercice	452 213	28 771
PASSIFS SUBORDONNES	1 411 959	1 411 959
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES :	69 606 289	65 483 609
Provisions pour primes non acquises (non vie)	71 589	37 258
Provisions d'assurance vie	66 382 644	62 858 055
Provisions pour sinistres (vie)	979 717	917 724
Provisions pour sinistres (non vie)	176 449	141 421
Provisions pour PB et ristournes (vie)	1 286 586	653 478
Provisions pour PB et ristournes (non vie)	1 453	1 681
Provisions pour égalisation	1 146	1 288
Autres provisions techniques (vie)	705 603	872 702
Autres provisions techniques (non vie)	1 102	2
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS EN U.C	14 503 597	13 874 375
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 876	10 628
DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES	0	0
AUTRES DETTES :	10 254 572	6 540 837
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	62 684	36 213
Dettes nées d'opérations de réassurance	67 145	81 329
Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
Dettes envers établissements de crédit		
Autres dettes :		
- Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
- Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	9 133 008	5 449 993
- Personnel	14 850	11 726
- Etat, organismes de Sécurité sociale et collectivités publiques	63 965	60 989
- Créanciers divers	912 920	900 587
COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	589 231	585 953
DIFFERENCE DE CONVERSION	0	0
TOTAL DU PASSIF	98 733 357	89 898 238

RESULTAT TECHNIQUE VIE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013		31/12/2012	
	Opérations Brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRIMES	9 061 992	-103 747	8 958 245	8 201 112
PRODUITS DES PLACEMENTS :	3 861 309	0	3 861 309	3 240 114
Revenus des placements	2 888 376	0	2 888 376	2 606 813
Autres produits des placements	240 920	0	240 920	185 915
Profits provenant de la réalisation de placements	732 013	0	732 013	447 386
AJUSTEMENTS A C A V (plus-values)	1 308 066	0	1 308 066	1 500 418
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	113 819	0	113 819	102 665
CHARGES DES SINISTRES :	-7 714 499	5 120	-7 709 379	-8 632 915
Prestations et frais payés	-7 657 930	-10 455	-7 668 385	-8 602 447
Charges des provisions pour sinistres	-56 569	15 575	-40 994	-30 468
CHARGES DES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE ET AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES :	-1 992 285	33 858	-1 958 427	-496 074
Provisions d'assurance vie	-1 512 650	33 859	-1 478 791	32 297
Provisions sur contrats en unité de compte	-831 902	0	-831 902	-1 000 909
Autres provisions techniques	352 267	-1	352 266	472 538
PARTICIPATIONS AUX RESULTATS	-2 470 300	3 422	-2 466 878	-1 950 070
FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION :	-573 616	43 112	-530 504	-482 399
Frais d'acquisition	-257 744		-257 744	-221 920
Frais d'administration	-315 872	0	-315 872	-298 614
Commissions reçues des réassureurs	0	43 112	43 112	38 134
CHARGES DES PLACEMENTS :	-653 961	0	-653 961	-914 797
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-72 212	0	-72 212	-127 889
Autres charges des placements	-213 477	0	-213 477	-501 107
Pertes provenant de la réalisation de placements	-368 272	0	-368 272	-285 800
AJUSTEMENTS A C A V (moins-values)	-130 385	0	-130 385	-29 419
AUTRES CHARGES TECHNIQUES	-646	0	-646	-146
PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFERES	0	0	0	0
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	809 494	-18 235	791 259	538 489

RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013		31/12/2012	
	Opérations Brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRIMES ACQUISES :	136 486	-32 428	104 058	77 022
Primes	170 480	-30 778	139 702	85 773
Variation des primes non acquises	-33 994	-1 650	-35 644	-8 751
	0	0		
PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES	7 519	0	7 519	3 940
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	1 088	0	1 088	797
CHARGES DES SINISTRES :	-63 183	16 843	-46 340	-33 751
Prestations et frais payés	-28 153	6 760	-21 393	-16 203
Charges des provisions pour sinistres	-35 030	10 083	-24 947	-17 548
CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	-1 100	348	-752	0
PARTICIPATIONS AUX RESULTATS	-1 379	316	-1 063	-1 075
FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION :	-62 539	14 991	-47 548	-33 204
Frais d'acquisition	-53 250	0	-53 250	-38 471
Frais d'administration	-9 289	0	-9 289	-6 922
Commissions reçues des réassureurs	0	14 991	14 991	12 188
AUTRES CHARGES TECHNIQUES	-36	0	-36	-18
VARIATION DE LA PROVISION POUR EGALISATION	0	0	0	0
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	16 856	70	16 926	13 711

RESULTAT NON TECHNIQUE

En milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	16 926	13 711
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	791 259	538 489
PRODUITS DES PLACEMENTS :	146 857	161 367
Revenus des placements	136 956	119 071
Autres produits des placements	3 929	2 355
Profits provenant de la réalisation de placements	5 972	39 941
PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES	0	0
CHARGES DES PLACEMENTS :	-75 805	-89 487
Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-41 236	-39 338
Autres charges des placements	-33 081	-21 078
Pertes provenant de la réalisation des placements	-1 488	-29 072
PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFERES	-7 519	-3 940
AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES (*)	-175 489	-517 219
AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	-45 464	-270
RESULTAT EXCEPTIONNEL :	-20	841
Produits exceptionnels	33	913
Charges exceptionnelles	-53	-72
PARTICIPATION DES SALARIES	-1 862	-287
IMPOT SUR LES BENEFICES	-196 670	-74 434
Résultat de l'exercice	452 213	28 771

(*) : Le poste est composé principalement de la variation des dotations pour risque d'exigibilité restant à constater conformément à l'avis du CNC N° 2008-20 du 19 décembre 2008.

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
ENGAGEMENTS RECUS	7 266 637	7 855 108
ENGAGEMENTS DONNES	-8 222 503	-6 939 723
Avals, cautions et garanties de crédits donnés		
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
Autres engagements donnés	-8 222 503	-6 939 723
SOUS TOTAL		
VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES	127 917	80 872
VALEURS REMISES PAR DES ORGANISMES REASSURES AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION		
VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE		
AUTRES VALEURS DETENUES POUR COMPTE DE TIERS		

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Bilan, Hors Bilan & Comptes de Résultat

Exercice clos au 31 décembre 2013



SOGECAP

SOMMAIRE

I.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	11
1.	Evolution du taux d'imposition.....	11
2.	Exposition au risque souverain : pays ayant fait l'objet d'un plan de soutien de l'Union Européenne (UE) et du Fonds Monétaire International	11
1.	Détail des expositions	11
2.	Expositions résiduelles des titres d'Etats ayant fait l'objet d'un plan de soutien Appréciation des risques	11
3.	Événements post clôture.....	11
II.	INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES	12
1.	PRINCIPES ET MODES D'EVALUATION RETENUS	12
1.	POSTES DU BILAN	12
a)	Actifs incorporels	12
b)	Terrains et constructions	12
c)	Placements dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	12
d)	Autres placements	13
e)	Placements représentatifs des contrats en unités de compte	14
f)	Autres actifs.....	15
g)	Opérations de change	15
h)	Réserve de capitalisation	15
i)	Provisions techniques.....	15
2.	POSTES DES COMPTES DE RESULTAT	18
a)	Règle d'allocation des produits financiers nets	18
b)	Frais généraux	18
3.	HORS BILAN.....	19
4.	IMPOTS DIFFERES	19
5.	PARTICULARITE DE LA COMPTABILISATION DES OPERATIONS D'ASSURANCE REALISEES DANS LE CADRE D'UN « PATRIMOINE D'AFFECTATION »	19
2.	DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX DU PLAN COMPTABLE.	20
3.	CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE OU DE PRESENTATION DES COMPTES	20
III.	notes sur les postes du bilan, hors bilan et des comptes de résultat	21
Note 1 -	Actifs Incorporels.....	21
Note 2 -	Terrains et constructions	22
Note 3 -	Placements dans les entreprises liées ou ayant un lien de participation	23
Note 4 -	Etat récapitulatif des placements.....	24
Note 5 -	Total des actifs en représentation des provisions techniques.....	25
Note 6 -	Instruments financiers à terme	25
Note 7 -	Créances et dettes ventilées selon leur durée	26
Note 8 -	Opérations avec des entreprises liées ou ayant un lien de participation	27
Note 9 -	Comptes de régularisation actif et passif	27
Note 10 -	Actifs et passifs en devises	27
Note 11 -	Capitaux propres.....	28
Note 12 -	Passifs subordonnés.....	28

Note 13 - Provisions techniques brutes de réassurance	29
Note 14 - Provisions pour risques et charges.....	29
Note 15 - Hors bilan	30
Note 16 - Ventilation des primes brutes par zone géographique.....	31
Note 17 - Prestations et frais payés assurance vie nets de réassurance	31
Note 18 - Ventilation des produits et charges des placements	31
Note 19 - Résultats techniques des catégories 1 à 19	32
Note 20 - Résultats techniques des catégories 20 à 39	34
Note 21 - Participation des assurés aux résultats.....	35
Note 22 - Variations des provisions d'assurance vie (brutes de réassurance).....	35
Note 23 - Commissions afférentes aux opérations d'assurance directe	35
Note 24 - Charges de personnel.....	36
Note 25 - Produits et charges exceptionnels.....	36
Note 26 - Produits et charges non techniques.....	36
Note 27 - Impôts sur les bénéfices.....	37
IV. Autres informations	37
1. Consolidation	37
2. Information sur le personnel et les dirigeants.	37
3. Tableau des filiales et participations	38

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1. Evolution du taux d'imposition

Le taux normal de l'impôt en France est de 33,33%, s'y ajoute une contribution sociale de 3,3% instaurée en 2000 ainsi qu'une contribution exceptionnelle de 10,7% revalorisée pour l'exercice 2013 pour les sociétés réalisant un chiffre d'affaires de plus de 250M€.

2. Exposition au risque souverain : pays ayant fait l'objet d'un plan de soutien de l'Union Européenne (UE) et du Fonds Monétaire International

1. Détail des expositions

Au 31 décembre 2013, l'exposition de SOGECAP aux pays ayant fait l'objet d'un plan de soutien de l'Union Européenne (UE) et du Fonds Monétaire International est la suivante :

En M€	Valeur Nominal	Valeur Nette Comptable (1)	Valeur de Marché
ESPAGNE	1 236	1 275	1 323
IRLANDE	371	363	403
PORTUGAL	26	24	25
Total	1 633	1 662	1 751

(1) Valeur Nette Comptable avant dépréciation

2. Expositions résiduelles des titres d'Etats ayant fait l'objet d'un plan de soutien Appréciation des risques

L'exposition nette des titres principalement détenus en représentation des engagements des contrats d'assurance, correspond à l'exposition résiduelle après application des règles contractuelles de participation aux bénéfices des assurés et d'impôts, dans le cas d'un défaut total de l'émetteur souverain.

En M€	Valeur Nette Comptable (1)	Exposition nette
ESPAGNE	1 275	55
IRLANDE	363	16
PORTUGAL	24	1
Total	1 662	72

(1) Valeur Nette Comptable avant dépréciation

3. Événements post clôture

Après avoir étudié les options permettant la cession de notre filiale « Societe Generale Penzije », il a été décidé en 2013 de liquider la société courant 2014. L'estimation de la valeur

de liquidation fait ressortir une moins-value potentielle d'environ 650 K€. Selon la procédure de liquidation entamée début 2014, ce résultat devrait impacter les comptes de l'exercice.

II. INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES

1. PRINCIPES ET MODES D'EVALUATION RETENUS

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis dans le Code des Assurances et lorsque ledit code ne le prévoit pas, ceux prévus par le plan comptable général.

1. POSTES DU BILAN

a) Actifs incorporels

Ce poste comprend les logiciels, amortis sur 4 ou 5 ans en mode linéaire ainsi que le fonds de commerce résultant de l'apport partiel d'actif de Sogénal acquis en 1996 et intégralement amorti.

b) Terrains et constructions

Les terrains, immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées sont inscrits à leur valeur d'acquisition, frais d'achat et d'impôts inclus et augmentée des travaux de construction et d'amélioration.

Les immeubles sont amortis par composants sur les durées suivantes :

✓ Gros œuvre	45 ans
✓ Façade et toiture	35 ans
✓ Ascenseur	25 ans
✓ Electricité	25 ans
✓ Groupe électrogène	30 ans
✓ Climatisation	20 ans
✓ Câblage technique	15 ans
✓ Autre installation technique	15 ans
✓ Agencement	10 ans

Les immeubles font l'objet d'une provision lorsqu'il y a lieu de constater une dépréciation à caractère durable. La dépréciation d'un immeuble est présumée durable si sa valeur d'expertise est inférieure à sa valeur nette comptable de plus de 20% à la date de clôture.

La valeur de réalisation des immeubles figurant dans l'état des placements est déterminée à partir d'expertises quinquennales actualisées annuellement.

c) Placements dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

Ces placements sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

d) Autres placements

Valeurs mobilières amortissables (obligations et titres assimilés)

Les valeurs mobilières amortissables sont comptabilisées au bilan à leur coût d'achat hors intérêts courus et hors frais d'acquisition. Si la valeur de remboursement diffère de la valeur d'achat, l'écart, pour chaque ligne de titres, est rapporté au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres selon une méthode actuarielle.

Conformément à l'article R 332-19 du Code des Assurances, les moins-values latentes correspondant aux différences entre les valeurs nettes des titres et leur valeur de réalisation ne sont pas provisionnées. Une provision pour dépréciation doit cependant être constituée s'il convient de considérer que les débiteurs ne sont pas en mesure de respecter leurs engagements (paiement des intérêts et remboursement du principal). Au 31 décembre 2013, la provision pour risque de contrepartie est de 214.78 M€.

Selon le décret 2013-717, les fonds de prêt à l'économie, soit les organismes de titrisation et les fonds d'investissements professionnels spécialisés ne relèvent pas de l'article R 332-19.

Autres titres de placements (actions et titres assimilés)

Les autres titres de placement sont inscrits au bilan sur la base du prix d'achat hors frais.

Leur évaluation est effectuée conformément à l'article R 332-20 du Code des Assurances : En cas de dépréciation durable d'un actif, une provision pour dépréciation durable est constituée. Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, la dépréciation d'un titre est présumée durable si sa valeur de marché a été constamment, au cours des six derniers mois, inférieure à sa valeur comptable de plus de 20%. Le montant de la provision à constituer est égal à la différence, si elle est négative, entre la valeur recouvrable estimée de ce titre et sa valeur d'acquisition. Conformément à la recommandation du 15 décembre 2008 du CNC et de l'ACAM, il avait été retenu un seuil de 30% en 2008. Le seuil retenu au 31 décembre 2013 est de 20% compte tenu de la volatilité constatée sur le portefeuille d'actifs au cours de l'exercice.

Selon les estimations réalisées par SOGECAP, les valeurs recouvrables des titres autres que les titres de participation situés en deçà du seuil de 20%, évaluées en capitalisant, sur leurs durées de détention prévues, leurs valeurs de marché actuelles au taux sans risque majoré d'une prime de risque prudente, sont supérieures à leurs prix d'acquisition. Au 31 décembre, la provision pour dépréciation des titres s'élève à 73.12 M€.

Pour les titres de participation, une approche selon la méthode des cash-flows futurs actualisés est retenue pour déterminer la valeur de recouvrement. Au 31 décembre 2013, la provision pour dépréciation des titres s'élève à 21.86 M€ (LMV : 21.08 M€ et OSIGURANJE ADO : 0.78 M€).

Selon le règlement ANC 2013-03, les valeurs amortissables visées à l'article R 332-20 du code des assurances sont assujetties à un calcul de surcote/décote comptabilisé par résultat. Une dépréciation est calculée selon l'horizon de détention en distinguant le risque de crédit des autres risques liés aux évolutions du marché. Lorsque l'intention est de les conserver jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable s'analysent au regard du seul

risque de crédit. Lorsque l'organisme d'assurance n'a pas l'intention ou la capacité de les conserver jusqu'à maturité, les dépréciations à caractère durable sont constituées en analysant l'ensemble des risques identifiés sur ce placement en fonction de l'horizon de détention considéré.

Instruments financiers à terme

Les règles de comptabilisation des instruments financiers à terme (IFT) applicables aux entreprises régies par le code des assurances à compter du 1er janvier 2003 sont définies par le règlement du CRC n° 2002-09 du 12 décembre 2002, complété par l'avis du CNC n° 2004-04 du 25 mars 2004.

Les principes de comptabilisation applicables aux IFT dépendent de l'objectif de l'opération au sein de la stratégie poursuivie (stratégie d'investissement/désinvestissement ou de rendement).

Stratégie d'investissement ou de désinvestissement :

Ces stratégies ont pour objectif de fixer la valeur d'un investissement futur ou d'un désinvestissement prévu. Au cours de la vie de l'I.F.T., les primes ou flux intermédiaires sont enregistrés en compte de régularisation actif ou passif. Au dénouement de la stratégie, les pertes ou profits réalisés sur les I.F.T. font partie intégrante du prix d'achat ou du prix de vente.

Stratégie de rendement :

Une stratégie qui n'a pas pour objectif de fixer la valeur d'un investissement futur ou d'un désinvestissement prévu est une stratégie de rendement.

L'effet de la stratégie est lissé au cours de sa durée de vie et ne modifie pas la comptabilisation des actifs ou passifs concernés par la stratégie. Les charges et les produits relatifs aux I.F.T. qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents sont inscrits au compte de résultat de façon échelonnée sur la durée de la stratégie, en tenant compte du rendement effectif de l'I.F.T.

Les couvertures mises en place, dûment approuvées par les Conseils d'Administration, figurent en engagements reçus pour leur montant nominal. Il s'agit d'opérations traitées sur les marchés de gré à gré couvrant les placements existants ou à venir:

- ✓ couverture d'actifs obligataires à taux fixe par des contrats de CAP, visant à modifier le rendement des actifs couverts à la hausse des taux,
- ✓ couverture d'actifs obligataires à taux fixe ou taux variable par des contrats de SWAP, visant à transformer la rémunération de ces actifs,
- ✓ les swaptions et les swaps forward couvrent des investissements potentiels face à des engagements sur des flux futurs.

e) Placements représentatifs des contrats en unités de compte

Les placements représentatifs des contrats libellés en unité de comptes font l'objet d'une réévaluation à leur valeur de réalisation au jour de l'inventaire conformément à l'article R332-5 du code des assurances. Cette évaluation est destinée à compenser l'évolution corrélative des engagements techniques.

Les écarts de réévaluation sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat en Ajustement ACAV (produits/ charges). Ces écarts sont compensés par la variation systématique des provisions mathématiques.

f) Autres actifs

Les actifs corporels d'exploitation sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements annuels en mode linéaire sur les durées suivantes:

- ✓ Matériel de transport : 5 ans
- ✓ Autre matériel : 4 ans
- ✓ Mobilier : 10 ans

g) Opérations de change

Les opérations de change sont comptabilisées conformément aux dispositions réglementaires (CRC N°2007-07)

Les opérations générant une position de change dite « opérationnelle » concernent les autres opérations en devises. Ces éléments opérationnels représentent des expositions en devises assumées par l'entreprise dans son exploitation courante, à court ou moyen terme, donc soumis à la volatilité des cours de change.

h) Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation est « destinée à parer à la dépréciation des valeurs comprises dans l'actif de l'entreprise et à la diminution de leur revenu » (art. R 331-6, al. 3°). Elle fait partie des capitaux propres et est enregistrée au poste «Autres réserves» dans le compte 10645 « Réserve de capitalisation ».

Cette réserve est constituée par dotation au compte de résultat, lors des ventes ou conversions des valeurs mobilières amortissables R 332-19 (à l'exception des obligations à taux variable), générant des plus values. Cette réserve est reprise par résultat dans les mêmes circonstances, lorsque des moins values sont réalisées dans les limites de son montant.

i) Provisions techniques

Les provisions techniques sont présentées brutes de réassurance au passif. La part des réassureurs dans les provisions est inscrite à l'actif.

Provisions pour primes non acquises

Les provisions pour primes non acquises à la date de l'inventaire sont destinées à constater, pour chaque contrat, la part de prime émise se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance (ou le terme du contrat). Elle est présentée brute de frais d'acquisition reportés, ces derniers figurant à l'actif.

Pour les contrats d'assurance non-vie, les provisions pour primes non acquises sont isolées au bilan sous une rubrique spécifique ; les provisions pour primes non acquises des contrats d'assurance vie sont classées sous la rubrique provisions d'assurance vie.

Provisions d'assurance vie des contrats en euros

Les provisions d'assurance vie des contrats en euros comprennent les provisions mathématiques, la provision globale de gestion, la provision pour garantie plancher et les provisions pour primes non acquises des contrats d'assurance vie définies ci-dessus.

Les provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés. Les contrats de rentes viagères sont intégralement provisionnés sur la base des tables de générations prospectives.

La provision globale de gestion, prévue par l'article A 331-1-1 du Code des Assurances modifié par l'arrêté du 29 décembre 1998, est dotée pour tenir compte des charges de gestion futures des contrats non couvertes par des chargements sur primes ou des prélèvements sur les produits financiers.

La provision pour garantie plancher correspond à l'évaluation du risque porté par SOGECAP de devoir verser un capital excédant la provision mathématique en cas de décès ou en cas de rachat dans le cadre fiscal du PEP. La provision retenue correspond au maximum du calcul résultant de la méthode s'appuyant sur les principes de valorisation des « puts » ou de la méthode déterministe.

Provisions pour sinistres à payer

En assurance vie les provisions pour sinistres à payer correspondent aux capitaux échus, décès, rachats, transformations en rentes survenus et non encore réglés à la date de clôture de l'exercice. Les provisions pour sinistres à payer évaluées dossier par dossier sont majorées d'une provision pour sinistres survenus et non déclarés déterminée statistiquement.

En dommages corporels sur les contrats emprunteurs : les provisions de prestations d'incapacité et d'invalidité sont calculées en utilisant les tables du BCAC et le taux technique de 2%.

En dommages corporels sur les contrats individuels et assurances des emprunteurs : les provisions sont calculées tête par tête à partir de la table réglementaire de maintien en incapacité du BCAC et de la table réglementaire de maintien en invalidité du BCAC.

Provisions pour participations aux bénéfices

Ces provisions représentent les participations aux bénéfices attribuées aux assurés, mais non encore incorporées dans les prestations, provisions pour sinistres ou provisions mathématiques.

Elles sont déterminées pour respecter les trois contraintes suivantes :

- ✓ une dotation minimale prévue par le code des assurances (90 % des bénéfices techniques et 85 % des bénéfices financiers pondérés doivent être distribués dans les huit ans),
- ✓ l'application des clauses contractuelles (revalorisations produit par produit),
- ✓ une provision pour participations aux bénéfices suffisante pour couvrir les revalorisations décidées.

Provision pour aléas financiers

Cette provision, définie par l'article A 331-2 du Code des Assurances, a pour objet de compenser la baisse de rendement des actifs représentatifs des engagements de l'assureur sur les contrats autres que ceux dont les garanties sont exprimées en unités de compte. Aucune provision pour aléas financiers n'a été constituée au 31 décembre 2013.

Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Selon l'article R 331-5-1 du code des assurances (modifié par le décret n°2013-717 du 2 août 2013), la provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R 332-20 à l'exception des valeurs amortissables que l'entreprise d'assurance a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur maturité se trouvent en situation de moins-value latente nette globale.

La moins-value latente nette globale des placements mentionnés à l'article R 332-20 est égale à la valeur nette comptable de ces placements moins la valeur globale de ces mêmes placements évalués à partir d'un cours moyen sur le mois précédent l'inventaire (au lieu du dernier cours de clôture).

En cas de moins-value latente nette des placements mentionnés à l'article R 332-20, une dotation à la PRE est effectuée, pour le montant total de la moins-value latente à la date de clôture, lorsque l'entreprise, avant dotation à la PRE, ne satisfait pas à la représentation de ses engagements réglementés et ne couvre pas l'exigence minimale de marge de solvabilité. Dans le cas contraire, et sans que cela ne constitue une option, pour le tiers de la moins-value latente.

Le décret n° 2008-1437 a, par ailleurs, introduit la possibilité d'opter pour un mécanisme de report de charges techniques permettant d'étaler la provision sur une période correspondant à la durée des passifs avec un maximum de 8 ans à compter de l'exercice où la moins value globale a été constatée.

Au 31 décembre 2013 :

- ✓ Les valeurs entrant dans le champ d'application de l'article R.332-20 du Code des Assurances pour cette provision sont en situation de moins-value latente globale nette pour un montant de 706 M€.
- ✓ La provision pour risque d'exigibilité brute constituée au niveau des provisions techniques s'élève à 706 M€.
- ✓ La durée des passifs retenue est de 8 ans (conformément à l'article A .331-26 du Code des Assurances).
- ✓ Il n'y a plus de charge relative à la provision pour risque d'exigibilité restant à constater en résultat sur les exercices futurs.
- ✓ Le résultat aurait été de 576 M€ si SOGECAP n'avait pas utilisé l'option mentionnée à l'article R.331-5-4.

Provision pour égalisation

Cette provision est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès pour l'assurance vie (article R 331-3 du Code des Assurances) et contre les risques de dommages corporels pour l'assurance non-vie (article R 331-6 du Code des Assurances).

Provisions techniques des contrats en unités de compte :

Les provisions techniques des contrats en unités de comptes comprennent les provisions mathématiques et les provisions pour participation aux bénéfices relatives à ces contrats. Ces provisions sont réévaluées en fin d'exercice en fonction de la valeur de réalisation des unités de compte.

Opérations de réassurance :

Les éléments des comptes non reçus des cédantes à la clôture sont estimés. Lorsque la société a connaissance d'une perte prévisible, celle-ci est provisionnée.

2. POSTES DES COMPTES DE RESULTAT

a) Règle d'allocation des produits financiers nets

Le résultat de la gestion des placements est ventilé dans le résultat technique vie, le résultat technique non-vie et le résultat non technique.

SOGECAP dispose d'un portefeuille spécifique d'actifs en représentation des fonds propres de la compagnie. Les revenus de ce portefeuille constituent les montants de charges et de produits financiers affichés dans le compte de résultat non technique. La répartition des produits financiers entre l'activité vie et non-vie a été effectuée conformément à l'annexe de l'article A 343 -1 du Code des Assurances.

b) Frais généraux

Conformément aux dispositions du plan comptable des entreprises d'assurance, les charges par nature sont reclassées par destination selon les méthodes suivantes :

- ✓ les charges directement affectables sont individuellement enregistrées par destination sans application de clés de répartition forfaitaires,
- ✓ les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, sont enregistrées par destination en appliquant des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs, objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes :
- ✓ pour les frais d'acquisition : primes et affaires nouvelles en montant et nombre,
- ✓ pour les frais d'administration : encours moyens en nombre,
- ✓ pour les frais sur prestations : nombre des sorties (sinistres, rachats, termes et rentes),
- ✓ pour les frais de gestion de placements : provisions techniques.

Engagements sociaux.

Les droits acquis par le personnel en activité en France au titre des indemnités de départ à la retraite ainsi que les engagements vis-à-vis du personnel ayant fait valoir ses droits à la retraite sont provisionnés pour leur valeur actuelle.

Pour les entités du périmètre de consolidation SOGECAP, la méthode actuarielle des unités de crédits projetées a été utilisée afin de déterminer la valeur actualisée des engagements de retraite au titre des services passés et le coût des services rendus au cours de l'exercice. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'inflation : 1,90%
- Taux d'actualisation : 3.40%
- Taux de croissance des salaires : 2,17%

Ces engagements de retraite sont essentiellement couverts à travers un contrat d'indemnité de carrière qui a été externalisé.

3. HORS BILAN

L'entreprise a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur. Leur nature et leur montant sont précisés dans la note 15.

4. IMPOTS DIFFERES

A compter du 1er janvier 1991, Sogecap est intégrée fiscalement au groupe d'intégration dont la Société Générale est société mère. Des impôts différés sont comptabilisés dans les comptes sociaux.

Les impôts sur les bénéfices regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable. Ils sont calculés sur la base des éléments suivants :

- ✓ Décalage temporaire entre résultat comptable et résultat fiscal
- ✓ Déficit fiscal reportable
- ✓ Plus-values en sursis d'imposition

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés.

En revanche, en cas de situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée.

5. PARTICULARITE DE LA COMPTABILISATION DES OPERATIONS D'ASSURANCE REALISEES DANS LE CADRE D'UN « PATRIMOINE D'AFFECTION »

Afin de tenir compte des spécificités réglementaires relatives aux opérations d'assurance réalisées dans le cadre d'un « patrimoine d'affectation », et conformément aux règles fixées par le règlement 2004-11 du 23 novembre 2004 du Comité de la Réglementation Comptable, SOGECAP a appliqué les principes suivants pour les contrats PERP (Plan d'Epargne Retraite Populaire) et les contrats PERE (Plan d'Epargne Retraite Entreprise):

- ✓ les actifs représentatifs de ces contrats sont comptabilisés séparément dans le cadre d'un canton spécifique,
- ✓ les règles de FIFO sont appliquées sur ce canton indépendamment des autres actifs de la compagnie,
- ✓ la réserve de capitalisation est calculée au niveau du canton PERP ; elle est, le cas échéant, comptabilisée dans les provisions techniques et non dans les réserves incluses dans les capitaux propres,
- ✓ les calculs de provisions pour aléas financiers et de provisions pour risques d'exigibilité sont effectués séparément pour le PERP,

- ✓ les écritures de flux techniques relatives aux PERP sont clairement identifiées dans la comptabilité de la compagnie. Un détail des provisions techniques du PERP est fourni dans la note 13.

2. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX DU PLAN COMPTABLE.

Aucune dérogation aux principes généraux du plan comptable n'a été réalisée.

3. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE OU DE PRESENTATION DES COMPTES

Le changement de méthode comptable relatif aux titres amortissables classés en R 332-20, consécutif au règlement de l'ANC du 13 décembre 2013, indiqué dans le paragraphe 2.1.1.d, n'a pas eu d'incidence sur les comptes de Sogécap au 31.12.2013.

III. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN, HORS BILAN ET DES COMPTES DE RESULTAT

Note I - Actifs Incorporels

Valeurs brutes

(en milliers d'euros)	Valeur brutes au 31/12/2012	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur brutes au 31/12/2013
Logiciels	44 504	10 461	0	54 965
Autres immobilisations incorporelles	24 129	0	0	24 129
TOTAL	68 633	10 461	0	79 094

Amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	Amortissements et provisions au 31/12/2012	Dotations sur l'exercice	Reprises sur l'exercice	Amortissements et provisions au 31/12/2013
Logiciels	24 860	7 968	0	32 828
Autres immobilisations incorporelles	24 129		0	24 129
TOTAL	48 989	7 968	0	56 957

Valeurs nettes

(en milliers d'euros)	Valeurs nettes au 31/12/2012	Valeurs nettes au 31/12/2013
Logiciels	19 644	22 137
Autres immobilisations incorporelles	0	0
TOTAL	19 644	22 137

Note 2 - Terrains et constructions
Valeurs brutes

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 31/12/2012	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Transferts de l'exercice	Valeurs brutes au 31/12/2013
Terrains d'exploitation	1 957				1 957
Immeubles d'exploitation	19 440	230			19 670
Terrains hors exploitation	75 738				75 738
Immeubles hors exploitation	127 571	3 255			130 826
Forêts	6 239				6 239
Vignobles	13 901				13 901
Immeubles en cours	166 301	101 462			267 763
Parts d'OPCI	262 570	109 876			372 446
Parts de SCI	242 510	491 988	355 781		378 717
TOTAL	916 227	706 811	355 781	0	1 267 257

Amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	Amorts et prov. au 31/12/2012	Dotations sur l'exercice	Reprises sur l'exercice	Amorts et prov. au 31/12/2013
Terrains d'exploitation	0			0
Immeubles d'exploitation	13 295	552		13 847
Terrains hors exploitation	0			0
Immeubles hors exploitation	43 693	5 580		49 273
Forêts	0			0
Vignobles	0			0
Immeubles en cours	0			0
Parts d'OPCI	0			0
Parts de SCI	0			0
TOTAL	56 988	6 132	0	63 120

Valeurs nettes

(en milliers d'euros)	Valeurs nettes au 31/12/2012	Valeurs nettes au 31/12/2013
Terrains d'exploitation	1 957	1 957
Immeubles d'exploitation	6 145	5 823
Terrains hors exploitation	75 738	75 738
Immeubles hors exploitation	83 878	81 553
Forêts	6 239	6 239
Vignobles	13 901	13 901
Immeubles en cours	166 301	267 763
Parts d'OPCI	262 570	372 446
Parts de SCI	242 510	378 717
TOTAL	859 239	1 204 137

Détail des immeubles par composants

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 31/12/2012	Amortissements au 31/12/2012	Valeurs nettes au 31/12/2012	Valeurs brutes au 31/12/2013	Amortissements au 31/12/2013	Valeurs nettes au 31/12/2013
Immeubles d'exploitation	19 440	13 295	6 145	19 670	13 847	5 823
-Gros œuvre	5 613	2 630	2 983	5 613	2 755	2 858
-Façade et toiture	2 497	1 487	1 010	2 497	1 559	938
-Electricité	2 102	1 224	878	2 168	1 307	862
-Groupe électrogène	0	0	0	35	0	35
-Climatisation	38	9	30	48	11	37
-Câblage technique	701	574	127	701	585	116
-Autre installation tech.	1 021	947	74	1 021	952	68
-Agencements	7 468	6 424	1 044	7 587	6 679	908
Immeubles de placements	127 571	43 693	83 878	130 826	49 273	81 553
-Gros œuvre	52 454	9 418	43 035	52 955	10 591	42 364
-Façade et toiture	22 112	6 279	15 833	22 112	7 090	15 022
-Ascenseur	4 230	1 168	3 063	4 348	1 338	3 011
-Electricité	8 535	2 765	5 770	9 241	3 103	6 138
-Groupe électrogène	0	0	0	0	0	0
-Climatisation	6 633	2 303	4 330	7 391	2 665	4 726
-Câblage technique	4 109	1 981	2 128	4 109	2 237	1 872
-Autre installation tech.	6 748	3 426	3 322	7 792	3 907	3 885
-Agencements	22 749	16 352	6 397	22 878	18 342	4 536

Note 3 - Placements dans les entreprises liées ou ayant un lien de participation

(en milliers d'euros)	Actions et autres titres à revenus variables	Obligations et bons	Prêts	Dépôts	Créances négociables	Total
Valeurs brutes au 31/12/2012	174 553	3 901 553	0	1 385 959	0	5 462 065
Transferts et mouvements d'entrée/sortie de l'exercice	192 631	-528 512	19 200	-2 480	1 600 915	1 281 755
Valeurs brutes au 31/12/2013	367 184	3 373 041	19 200	1 383 479	1 600 915	6 743 820
Provisions au 31/12/2013	21 865	0	0	0	0	21 865
Valeurs nettes au 31/12/2013	345 320	3 373 041	19 200	1 383 479	1 600 915	6 721 955

Note 4 - Etat récapitulatif des placements

Nature des placements

Nature des placements (en milliers d'euros)	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	1 267 257	1 204 137	1 264 259	60 122
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	620 512	572 433	533 274	-39 159
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	11 021 338	10 981 405	10 417 163	-564 241
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	0	0	0	0
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	67 352 244	67 463 013	71 768 809	4 305 795
- Obligations et autres titres	67 157 551	67 395 442	71 130 106	3 734 664
- IFT stratégie d'investissement ou désinvestissement	32 397	22 164	92 241	70 077
- Swaptions	32 397	22 164	92 241	70 077
- Forwards				
- IFT stratégie d'investissement ou désinvestissement	162 295	45 408	546 462	501 054
- Caps	177 162	70 475	36 269	-34 206
- Swaps	-14 867	-25 067	510 193	535 259
6. Prêts hypothécaires	446	446	442	-4
7. Autres prêts et effets assimilés	143 743	143 607	143 607	0
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes	245 288	245 288	245 288	0
9. Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèce et autres placements	1 383 479	1 383 479	1 383 479	0
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	14 482 607	14 482 607	14 482 607	0
- Placements immobiliers	392 891	392 891	392 891	0
- Titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	137 939	137 939	137 939	0
- OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe				
- Autres OPCVM	9 981 236	9 981 236	9 981 236	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	3 970 540	3 970 540	3 970 540	0
11. Autres instruments financiers à terme				
- Stratégies d'investissement ou de désinvestissement				
- Stratégies de rendement				
12. Total des rubriques 1 à 11	96 516 914	96 476 414	100 238 928	3 762 513
- dont Total des IFT	194 692	67 572	638 703	571 131
- dont Total des Placements	96 322 221	96 408 842	99 600 225	3 191 382
a) dont :				
* Placements évalués selon l'article R332-19 et instruments financiers à terme rattachés	65 058 121	65 175 729	69 485 383	4 309 654
<i>Décote non encore amortie</i>		1 968 048		
<i>Prime de remboursement non encore reprise</i>		-2 444 445		
* Placements évalués selon l'article R332-20 et instruments financiers à terme rattachés	16 976 186	16 818 079	16 270 938	-547 141
* Placements évalués selon l'article R332-5 et instruments financiers à terme rattachés	14 482 607	14 482 607	14 482 607	0
* Placements évalués conformément à l'article 28 du décret 2004-342 du 21 avril 2004				
Total	96 516 914	96 476 414	100 238 928	3 762 513
b) dont :				
* Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	80 319 459	80 418 653	83 276 911	2 858 259
* Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds				

Nature des placements (en milliers d'euros)	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes
de placement gérés				
* Valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	5 557 607	5 516 269	6 018 053	501 784
* Valeurs affectées aux provisions techniques des opérations réalisées dans le cadre d'un patrimoine d'affectation en France	744 541	741 301	775 096	33 795
* Autres affectations ou sans affectations	9 895 306	9 800 192	10 168 867	368 676
Total	96 516 914	96 476 414	100 238 928	3 762 513
c) dont :				
* Placements et instruments financiers à terme dans l'OCDE	96 443 833	96 425 198	100 186 840	3 761 642
* Placements et instruments financiers à terme hors OCDE	73 081	51 216	52 088	871
Total	96 516 914	96 476 414	100 238 928	3 762 513

Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)

Nature des placements (en milliers d'euros)	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
1. Primes échues et non recouvrées	52 768	52 768	52 768
2. Intérêts courus et non échus	1 049 774	1 049 774	1 049 774
3. Dépôts et cautionnements	146	146	146
4. Autres immobilisations corporelles			
5. Avoirs en banque et CCP	120 563	120 563	120 563
TOTAL	1 223 251	1 223 251	1 223 251

Note 5 - Total des actifs en représentation des provisions techniques

Nature des actifs (en milliers d'euros)	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes
Placements	96 516 914	96 476 414	100 238 928	3 762 513
Valeurs reçues en nantissement des réassureurs	127 917	127 917	127 917	0
Autres actifs	1 223 251	1 223 251	1 223 251	0
Total	97 868 082	97 827 583	101 590 096	3 762 513

Note 6 - Instruments financiers à terme

Les principes et méthodes comptables retenus pour la comptabilisation des opérations sur les instruments financiers à terme sont ceux définis par le règlement n°2002-09 du Comité de la Réglementation Comptable du 12 décembre 2002. La note 15 sur les engagements hors bilan fournit une information détaillée sur les instruments financiers à terme mis en place par la compagnie.

Les primes d'acquisition des swaptions sont décomposées en valeurs temps, amorties sur la durée de l'option en mode linéaire, et valeurs intrinsèques comptabilisées en charge dès l'acquisition. Les primes d'acquisition des caps sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie des caps.

Le tableau suivant indique les montants de primes restant à amortir selon les échéances des instruments financiers.

(en milliers d'euros)	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			PRODUITS A RECEVOIR
	Swaptions	Caps	Swaps	Swaps
Échéance à moins d'un an	29	120	113	15 317
Échéance entre 1 an et 5 ans	3 008	4 306	4 074	1 472
Échéance à plus de 5 ans	19 126	66 049	-29 253	36 155
Total comptes de régularisation	22 164	70 475	-25 067	52 943

Note 7 - Créances et dettes ventilées selon leur durée

CREANCES (en milliers d'euros)	Total	Part	Part à plus	Part
		à moins d'un an	d'un an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Primes restant à émettre	12 555	12 555		
Créances assurance directe	46 883	46 883		
Créances réassurance	9 248	9 248		
Autres créances (1)	219 191	219 191		
Provision pour dépréciation	-106	-106		
Total	287 771	287 771		

(1) Incluant les produits à recevoir

DETTES (en milliers d'euros)	Total	Part	Part à plus	Part
		moins d'un an	d'un an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires				
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	62 684	62 684		
Dettes nées d'opérations de réassurance	67 145	67 145		
Autres emprunts	10 543 540	9 131 581	275 000	1 136 959
Dépôts des locataires	1 428		1 428	
Dettes envers les établissements publics et sociaux	63 965	63 965		
Autres dettes (2)	927 769	927 769		
Total	11 666 530	10 253 143	276 428	1 136 959

(2) Incluant les charges à payer

Note 8 - Opérations avec des entreprises liées ou ayant un lien de participation

(en milliers d'euros)	MONTANTS
ACTIFS	
Placements	6 721 955
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	0
Créances nées d'opérations d'assurance directe	22 012
Créances nées d'opérations de réassurance	50
Autres créances et débiteurs divers	207 481
Autres actifs	120 344
Comptes de régularisation actif	114 889
PASSIFS	
Passifs subordonnés	1 411 959
Provisions techniques	5 863 673
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	16 045
Dettes nées d'opérations de réassurance	42 205
Autres dettes	8 639 123
Comptes de régularisation passif	130 601

Note 9 - Comptes de régularisation actif et passif

COMPTE DE REGULARISATION ACTIF (en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Intérêts et loyers acquis non échus	995 886	990 665
Frais d'acquisition reportés	124 386	44 880
Différence sur les prix de remboursement à percevoir	1 011 868	979 560
Autres comptes de régularisation d'actif (1)	73 284	301 655
Total	2 205 424	2 316 760

(1) Incluant les charges comptabilisées pendant l'exercice concernant un exercice ultérieur

COMPTE DE REGULARISATION PASSIF (en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Produits à répartir		
Amortissement des différences de prix de remboursement	592 812	454 902
Autres comptes de régularisation de passif (2)	-3 581	131 051
Total	589 231	585 953

(2) Incluant les produits comptabilisés pendant l'exercice concernant un exercice ultérieur

Note 10 - Actifs et passifs en devises

Néant

Note 11 - Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital social	Réserve de capitalisation	Distribution de dividendes	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Total des capitaux propres
Situation à la clôture 2012	1 168 305	567 108	0	16 212	210 481	28 771	1 990 878
Affectation du résultat 2012			27 490	134	1 148	-28 771	0
Variations de capital social							0
Résultat de l'exercice 2013						452 213	452 213
Autres mouvements		-59 767	-27 490				-87 257
Situation de clôture 2013	1 168 305	507 341	0	16 345	211 629	452 213	2 355 834

Au 31 décembre 2013, le capital social se compose de 34 361 925 actions intégralement libérées et d'une valeur nominale de 34 euros chacune.

Note 12 - Passifs subordonnés

Les emprunts subordonnés souscrits auprès de la Société Générale se décomposent ainsi :

Date de souscription	Montant en millions d'euros	Durée	Taux
31/01/97	84	Indéterminée	TAG + 1,15%
30/12/97	38	Indéterminée	TAG + 1,15%
30/12/1999	35	Indéterminée	TAG + 1,15%
17/12/2001	55	15 ans	TAG + 0,65%
26/09/2002	60	15 ans	TAG+0,75%
30/12/2002	100	15 ans	EURIBOR+0,65%
29/12/2003	60	15 ans	EURIBOR+0,75%
29/12/2003	80	Indéterminée	EURIBOR+1,35%
18/06/2004	110	Indéterminée	EURIBOR+1,35%
01/10/2005	90	15 ans	EURIBOR+0,60%
29/06/2006	100	Indéterminée	EURIBOR+0,70%
28/12/2006	50	15 ans	EURIBOR+0,50%
11/06/2007	40	15 ans	EURIBOR+0,50%
11/06/2007	30	Indéterminée	EURIBOR+0,60%
28/12/2007	60	15 ans	EURIBOR+1,20%
28/12/2007	60	Indéterminée	EURIBOR+2,00%
30/06/2009	30	Indéterminée	EURIBOR+5,50%
30/06/2009	30	15 ans	EURIBOR+2,50%
29/10/2012	161	15 ans	6,03%
29/10/2012	139	Indéterminée	7,77%
Total	1 412		

Le montant des intérêts enregistrés au titre de l'exercice 2013 s'est élevé à 38,7 millions d'euros.

Note 13 - Provisions techniques brutes de réassurance

Données globales de la compagnie

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Provisions pour primes non acquises (non vie)	71 589	37 258
Provisions d'assurance vie	66 382 644	62 858 041
- dont provision garantie plancher	5 381	6 803
- dont provision globale de gestion	17 985	22 512
Provisions pour sinistres (vie)	979 717	917 724
Provisions pour sinistres (non vie)	176 449	141 421
Provisions pour participations aux bénéfices (vie)	1 286 586	653 491
Provisions pour participations aux bénéfices (non vie)	1 453	1 681
Provisions pour aléas financiers		
Provisions pour risque d'exigibilité	705 603	1 057 727
Provisions pour risque en cours (non vie)	1 102	2
Provisions pour risque d'exigibilité restant à constater		-185 026
Provisions pour égalisation (vie)	1 146	1 288
Provisions pour égalisation (non vie)	0	0
Provisions techniques des contrats en unités de compte		
- Provisions mathématiques	14 492 632	13 859 036
- Provisions pour participations aux bénéfices	10 965	15 339
Total	84 109 885	79 357 983

Données relatives au PERP

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Provisions mathématiques des rentes en cours de constitution	525 289	463 373
Provisions mathématiques des rentes en service	35 774	25 986
Provisions mathématiques des contrats en unités de comptes	199 812	170 170
Provisions techniques de diversification		
Provisions pour participations aux bénéfices	4 018	20
Réserve de capitalisation	24	24
Provision pour risque d'exigibilité	4 624	8 113
Provisions tech. spéciales des opérations en unités de rentes		
Autres provisions techniques	641	759
Total	770 182	668 445

Note 14 - Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Provisions pour investissements (participation salariés)	474	474
Provisions pour risques placements	0	0
Provisions pour risques divers	1 282	992
Provisions pour médailles du travail et indemnités de départs en retraite	2 580	2 695
Provisions charges exceptionnelles	7 370	6 247
Provisions pour pertes de change	0	0
Provisions pour autres charges	170	219
Total	11 876	10 628

Note 15 - Hors bilan
Tableau des engagements reçus et donnés

(En milliers d'euros)	Engagements reçus	Engagements donnés
Engagements sur OPCVM	913 051	
Engagements sur instruments financiers à terme	6 353 586	2 340 630
Engagements sur ventes à terme		
Engagements sur cautions		
Engagements sur valeurs reçues en nantissement de la part des réassureurs	127 917	
Engagements sur valeurs données en nantissement		5 881 873
Total	7 394 554	8 222 503

Détail des engagements reçus et donnés sur instruments financiers à terme

(En milliers d'euros)	Engagements reçus		Engagements reçus et donnés	
	Swaption	Cap	Swap	Swap forward
Catégories de stratégies				
* stratégie d'investissement	487 000			
* stratégie de rendement		3 515 000		2 343 419
Catégories de marchés				
* de gré à gré	487 000	3 515 000		2 343 419
* réglementé				
* assimilé				
Catégories d'IFT				
* taux d'intérêt	487 000	3 515 000		2 343 419
* taux de change				
* actions				
Catégories de contrat				
* contrats d'échange				2 343 419
* contrat de garantie de taux d'intérêt		3 515 000		
* contrat à terme				
* option	487 000			
Durées résiduelles des stratégies				
* de 0 à 1 an	26 000	90 000		527 259
* de 1 à 5 ans	232 000	790 000		110 457
* plus de 5 ans	229 000	2 635 000		1 705 703

Note 16 - Ventilation des primes brutes par zone géographique

(en milliers d'euros)	2013		2012	
	Non Vie	Vie	Non Vie	Vie
France	115 009	8 956 192	87 368	8 261 699
Union Européenne (hors France)	21 477	105 800	14 395	24 959
Hors Union Européenne				
Total	136 486	9 061 992	101 764	8 286 658

Note 17 - Prestations et frais payés assurance vie nets de réassurance

(en milliers d'euros)	2013	2012
Sinistres survenus	2 236 800	2 068 311
Capitaux échus	105 242	131 394
Arrérages	53 503	56 072
Rachats	5 259 670	6 337 499
Intérêts techniques et participations aux bénéfices inclus dans les prestations payées	-18 975	-19 428
Frais sur prestations	32 145	28 599
Total	7 668 385	8 602 447

Note 18 - Ventilation des produits et charges des placements

(en milliers d'euros)	2013	2012
Revenus des placements immobiliers	41 217	36 994
Revenus des autres placements	2 984 114	2 688 890
Autres revenus financiers (plus values & autres produits)	982 834	675 597
Total (revenus des placements)	4 008 166	3 401 481
Frais financiers (Commissions, honoraires, intérêts et agios...)	113 448	167 227
Autres charges des placements (dotations & moins values)	616 318	837 057
Total (frais financiers des placements)	729 766	1 004 284
Revenus financiers nets des placements	3 278 400	2 397 197

Note 19 - Résultats techniques des catégories 1 à 19

(en milliers euros)	(1) Capitaux P/U/L	Ass. ind. Temp.DC (3)	Ass. ind. P/U/L (4)	Ass. ind. PP (5)	Ass. coll. DC (6)	Ass. coll. Vie (7)	Contrat UC P/U/L (8)	Contrat UC PP(9)	PERP (11)	Risques accés corp ind Dom	Risques accés corp coll Dom	Total aff. directes	Accept. (19)	TOTAL
Primes	362 211	44 692	5 643 205	63	362 312	153 348	656 510	11 215	84 050	2 628	71	7 320 306	1 741 686	9 061 991
Charges des prestations	-160 637	-14 762	-5 425 206	-748	-95 492	-64 283	-931 031	-575	-23 589	-1 876	21	-6 718 180	-996 320	-7 714 499
Charges des provisions d'assurance-vie et autres provisions techniques	-196 127	-366	174 044	625	-75 360	-96 153	-762 330	-21 536	-84 033	32	1	-1 061 204	-931 081	-1 992 285
Ajustements ACAV	0	0	0	0	0	0	1 129 950	16 881	30 849	0	0	1 177 680	0	1 177 680
Solde de souscription	5 446	29 564	392 043	-60	191 460	-7 088	93 100	5 985	7 276	784	93	718 603	-185 715	532 888
Frais d'acquisition	-2 026	-15 753	-84 335	0	-140 298	-1 736	-5 999	-58	-2 440	-572	1	-253 216	-4 528	-257 743
Autres charges de gestion nettes	-4 721	-1 926	-157 132	0	-15 408	-2 200	-23 985	94	-2 386	0	-16	-207 680	4 982	-202 698
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-6 747	-17 679	-241 467	0	-155 707	-3 936	-29 984	36	-4 825	-572	-15	-460 896	455	-460 442
Produits nets des placements	72 124	-73	2 699 654	24	2 834	50 362	79 294	-174	24 399	0	-2	2 928 443	278 905	3 207 348
Participation aux résultats et intérêts techniques	-56 840	0	-2 185 621	-12	-4 992	-46 776	-76 703	-3 297	-17 868	0	0	-2 392 108	-78 192	-2 470 300
Solde financier	15 284	-73	514 034	12	-2 158	3 586	2 592	-3 471	6 531	0	-2	536 335	200 713	737 048
Primes cédées	0	-8 864	-263	0	-88 931	-6 724	-12	0	0	1 202	-154	-103 747	0	-103 747
Part des réassureurs dans les charges des	0	3 348	89	0	32 144	-29 163	17	0	0	-1 309	-6	5 120	0	5 120

(en milliers euros)	(1) Capitaux P/VAI	(2) Ass. ind. Temp. DC	(3) Ass. ind. P/VAI	(4) Ass. ind. DC	(5) Ass. coll. DC	(6) Ass. coll. P/VAI	(7) Ass. coll. DC	(8) Contrat UC P/VAI	(9) Contrat UC DC	(10) PERP	Risques accés corp ind	Risques accés Dom	corp coll	Total aff. directes	(11) Accept.	TOTAL
prestations																
Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance-vie et autres provisions techniques	0	104	-7	-2 044	35 887	0	0	0	0	0	-80	0	0	33 858	0	33 858
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	0	0	0	3 422	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 422	0	3 422
Commissions reçues des réassureurs	0	3 921	0	39 229	0	0	0	0	0	0	-43	5	5	43 112	0	43 112
Solde de réassurance	0	-1 492	-182	-16 180	0	5	0	-230	-155	0	-18 235	-18 235	-18 235	0	0	-18 235
RESULTAT TECHNIQUE	13 983	10 320	664 428	-48	17 415	65 712	-7 439	2 550	8 982	-18	775 806	15 453	791 259			
HORS - COMPTE																
Montant des rachats	-154 664	0	-3 817 242	-681	0	-1 308	-571 920	0	-21 159	0	0	0	0	-4 566 974	-692 697	-5 259 670
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-244	0	-250 565	-6	0	-23 775	0	0	0	0	0	0	0	-274 589	0	-274 589
Provisions techniques brutes à la clôture	1 775 384	39 476	59 320 298	119	217 026	1 189 821	14 344 885	98 894	770 082	6 874	283	77 763 141	6 096 152	83 859 293		
Provisions techniques brutes à l'ouverture	1 531 551	33 993	57 309 495	739	102 534	1 046 949	13 503 607	74 061	668 308	5 650	331	74 277 219	5 081 896	79 359 114		

Note 20 - Résultats techniques des catégories 20 à 39

(en milliers euros)	Dom. corp. Ind. (20)	Dom. corp. Coll. (21)	Acceptations (39)	TOTAL
Primes acquises	28 424	106 075	1 987	136 486
Primes	28 123	143 687	-1 330	170 480
Variation des primes non acquises	301	-37 612	3 317	-33 994
Charges des prestations	-8 281	-55 066	-938	-64 283
Prestations et frais payés	-6 352	-19 709	-2 093	-28 153
Charges des provisions pour prestations et diverses	-1 929	-35 357	1 155	-36 130
Solde de souscription	20 144	51 010	1 049	72 204
Frais d'acquisition	-13 374	-38 901	-975	-53 250
Autres charges de gestion nettes	-1 701	-7 128	592	-8 237
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-15 076	-46 028	-383	-61 487
Produits nets des placements	0	7 519	0	7 519
Participation aux résultats	-22	-1 344	-14	-1 379
Solde financier	-22	6 175	-14	6 139
Part des réassureurs dans les primes acquises	-1 955	-30 473	0	-32 428
Part des réassureurs dans les prestations payées	823	5 937	0	6 760
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	270	10 160	0	10 431
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0	316	0	316
Commissions reçues des réassureurs	616	14 375	0	14 992
Solde de réassurance	-246	316	0	70
RESULTAT TECHNIQUE	4 801	11 473	652	16 926
HORS -COMPTE				
Provisions pour primes non acquises (clôture)	8 615	59 674	3 300	71 589
Provisions pour primes non acquises (ouverture)	8 916	22 062	6 617	37 595
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	5 567	170 563	319	176 449
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	4 256	135 689	1 474	141 419
Autres provisions techniques (clôture)	641	1 860	54	2 555
Autres provisions techniques (ouverture)	2	1 624	58	1 683

Note 21 - Participation des assurés aux résultats

	(en milliers d'euros)	2013	2012
Participation aux résultats totale			
Montant effectif de la participation aux résultats		2 470 300	1 954 734
*dont participation attribuée aux contrats (yc intérêts techniques)		1 838 022	1 823 594
*dont variation de la provision pour participation aux excédents		632 278	131 139
Participation aux résultats des contrats art A331-3			
Montant minimal de la participation aux résultats		2 252 103	1 833 309
Montant effectif de la participation aux résultats		2 282 957	1 844 376
*dont participation attribuée aux contrats (yc intérêts techniques)		1 732 063	1 719 652
*dont variation de la provision pour participation aux excédents		550 895	124 724

NB : Ces renseignements ne concernent ni les contrats en unités de compte ni les PERP

Note 22 - Variations des provisions d'assurance vie (brutes de réassurance)

	(en milliers d'euros)	Montants
Provisions d'assurance vie à l'ouverture au 1/1/2013		
		62 368 632
- Entrées de capitaux constitutifs de rentes		7 565
- Transferts		-7 765
- Arbitrages		267 040
- Provisions de mouvements de capitaux acceptés		-2 330
- Provision PPNA acceptation – écart de change		554
- Charges des provisions d'assurance vie		1 471 742
- Intérêts techniques		265 359
- Participations aux bénéfices distribuées		1 450 056
- Provisions d'entrée de PM acceptée		803
Provisions d'assurance vie à la clôture au 31/12/2013		
		65 821 657

NB : Ces renseignements ne concernent ni les contrats en unités de compte ni les PERP

Note 23 - Commissions afférentes aux opérations d'assurance directe

	(en milliers d'euros)	2013	2012
Assurance vie			
- Sur acquisition		230 254	158 856
- Sur administration		265 363	252 709
Assurance non vie			
- Sur acquisition		76 017	37 056
- Sur administration		6 162	5 771
Total		577 796	454 393

Note 24 - Charges de personnel

(en milliers d'euros)	2013	2012
Salaires	38 022	35 977
Charges sociales	18 496	17 598
Autres	7 087	6 721
Total	63 605	60 295

Note 25 - Produits et charges exceptionnels

(en milliers d'euros)	2013	2012
Produits cessions des éléments d'actifs	0	0
Reprise provision pour risques	0	0
Reprise provision pour dépréciations exceptionnelles	0	74
Autres produits exceptionnels	33	839
Produits exceptionnels	33	913
Valeurs nettes des éléments d'actifs cédés	2	3
Autres charges exceptionnelles	51	69
Dotations à la provision pour investissement (participation salariés)	0	0
Dotations à la provision pour charges exceptionnelles	0	0
Dotations à la provision pour dépréciations exceptionnelles	0	0
Charges exceptionnelles	53	72

Note 26 - Produits et charges non techniques

(en milliers d'euros)	2013	2012
Prestations de services	759	754
Utilisations ou reprises de provisions		
Autres produits non techniques	2	0
Variation des dotations à la provision pour risque d'exigibilité restant à constater	-185 026	-604 252
Produits financiers non techniques	8 776	86 280
Produits non techniques	-175 489	-517 219
Dotations aux provisions		
Dotations aux amortissements		
Autres frais de gestion non techniques	45 464	270
Charges non techniques	45 464	270

Note 27 - Impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	2013			2012		
	Afférent à l'exercice	Sur exercices antérieurs	Total	Afférent à l'exercice	Sur exercices antérieurs	Total
* Afférents aux opérations ordinaires	158 007	3 218	161 225	-45 608	-1 624	-47 232
* Afférents aux produits et charges exceptionnels						
* Variations d'impôt différé	37 098	-1 653	35 445	121 666	0	121 666
Total	195 105	1 565	196 670	76 058	-1 624	74 434

SOGECAP comptabilise un impôt différé dans ses comptes sociaux correspondant aux calculs d'impôts sur les différences temporaires.

IV. AUTRES INFORMATIONS

1. Consolidation

SOGECAP appartient au groupe Société Générale dont le siège social est situé 29, Boulevard Haussmann Paris 9ème qui inclut dans sa consolidation les comptes de l'entreprise par intégration globale.

2. Information sur le personnel et les dirigeants.

L'effectif de la société au 31 décembre (y compris le personnel détaché du Groupe) a été le suivant :

	2013	2012
Non cadres	340	324
Cadres	482	464

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux administrateurs au titre de l'exercice.

3. Tableau des filiales et participations

(En milliers de devises)

SOCIÉTÉS	Activité / Pôles	Devise	Intégration dans le périmètre	Pays	%	d'intérêt	Capital (Devises locales)	Capitaux propres autres que le capital (Devises locales)	Valeur comptable des titres détenus (EUR)	Chiffre d'affaires	
										hors taxes	(Devises locales)
Sogelife Centre Etoile 11-13 Bld de la Foire L-1528 Luxembourg	Société d'assurance	EUR	1997	Luxembourg	60%		30 223	81 077	32 542		1 740 967
La Marocaine Vie 37 bd Moullay Youssef 20 000 Casablanca - Maroc	Société d'assurance	MAD	2001	Maroc	74%		231 750	176 741	41 285		1 010 843
Komerční Pojistovna Karolinska 1/650 18600 Praha 8 République Tchèque	Société d'assurance	CZK	2005	République Tchèque	51%		1 175 398	1 389 022	16 043		8 351 059
Oradéa-Vie 50, avenue du Général de Gaulle 92093 Paris - La Défense France	Société d'assurance	EUR	2001	France	100%		22 204	4 962	22 204		365 605
NSGB Life Insurance Company 26 Mohamed Mahmoud Baba Sharo (Elkroum) Street, 12411 Mohandessin, Giza, Egypt	Société d'assurance	EGP	2004	Egypte	75%		60 000	63 763	5 126		215 365
Sogecap Risques Divers 50, avenue du Général de Gaulle 92093 Paris - La Défense France	Société d'assurance	EUR	2006	France	100%		18 800	2 225	18 800		22 990
BRD societate de administrare a fondurilor de pensii private SA Splaiul Independentei, nr.15, Bl.100, Tronson 1, Et.5, Sector 5, 050082, Bucuresti Roumanie	Administrateur de fonds de pension	RON	2007	Roumanie	51%		29 980	(15 695)	4 488		5 346
Sogelife Bulgaria 73, Aleksandar Stambolyski Blvd. 1303 Sofia Bulgaria	Société d'assurance	BGN	2007	Bulgarie	58%		7 200	2 214	3 746		8 037
STRAKHOVANIE ZHIZNI 9 Zemlyanoy val 105064 Moscow, Russia	Société d'assurance	RUB	2007	Russie	81%		240 000	2 054 118	4 072		4 548 348
STRAKHOVANIE 9 Zemlyanoy val 105064 Moscow, Russia	Société d'assurance	RUB	2007	Russie	81%		120 000	145 017	2 165		633 521

(En milliers de devises)

SOCIÉTÉS	Activité / Pôles	Devise	Intégration dans le périmètre	Pays	%	d'intérêt	Capital		Chiffre d'affaires hors taxes (Devise locale)
							(Devise locale)	(EUR)	
Sogecap Liban SAL Rue 41 - Dekwaneth - Sector 1 BP 55056 Beyrouth - Liban	Société d'assurance	LBP	2000	Liban	25%		3 450 000	32 712 480	15 911 125
BRD Asigurari de Viata SA Splaiul Independentei, nr.15, BL100, Tronson 1, Et.5, Sector 5, 050082, Bucuresti Roumanie	Société d'assurance	RON	2008	Roumanie	51%		36 117	7 920	70 141
Societe Generale Osigurarije D.D. Vukovarska 284a XII10000 Zagreb Croatie	Société d'assurance	HRK	2009	Croatie	51%		40 900	7 021	41 342
Societe Generale Osigurarije A.D.O. Bulevar Mihajla Pupina 115 dj 11 070 Beograd, Srbija	Société d'assurance	RSD	2009	Serbie	51%		305 408	16 513	231 396
Societe Generale Insurance Corretora De Seguros LTDA Avenida Paulista, N°402 7 andar - Bela Vista Sao Paulo SP CEP: 01310-000	Cabinet de courtage	BRL	2009	Bresil	100%		1 001	142	590
Penzije Serbia Bulevar Mihajla Pupina 115 dj 11 070 Beograd, Srbija	Administrateur de fonds de pension	RSD	2010	Serbie	51%		197 410	(80 630)	8 471
Sogessur 2, rue Jacques-Dagnerre - 92565 Rueil Malmaison - France	Société d'assurance	EUR	2010	France	16%		30 300	54 755	407 032